

**Betreff:** [Rogueesr] HCERES: le principe d'indépendance bafoué

**Von:** contact@rogueesr.fr

**Datum:** 24/07/2020 à 18:11

**An:** rogueesr@noussoymluniversity.fr

Chères et chers collègues,

La présidence du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur français (HCERES) est vacante depuis le 30 octobre 2019. Un premier appel à candidatures avait été annulé sur avis du collège de déontologie de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, du fait de l'opacité du processus et des critères d'évaluation et de sélection des candidatures et du fait des conflits d'intérêts notoires de l'un des candidats, Thierry Coulhon, conseiller auprès du président de la République.

Lors du second appel, le ministère a reçu 160 candidatures en plus de celle de Camille Noûs, soutenue par RogueESR. Il est surprenant que tant de candidatures aient pu être examinées en si peu de temps, sans rapporteurs scientifiquement compétents pour lire les travaux et évaluer leur qualité. Il est très surprenant que Thierry Coulhon se présente à nouveau à cette fonction, malgré l'avis du collège de déontologie de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il est encore plus surprenant que la commission d'audition soit présidée par Claire Landais, secrétaire générale du gouvernement. Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur français (HCERES) est une Autorité administrative indépendante, c'est-à-dire une institution qui agit au nom de l'État et dispose d'un réel pouvoir, sans pour autant relever de l'autorité du gouvernement. L'idéal régulateur de la recherche et de l'Université est fondé sur l'autonomie du monde savant vis-à-vis de tous les pouvoirs — politique, religieux et économique. Les libertés académiques sont ainsi garanties par le préambule de la constitution. Conformément à ce principe, le HCERES est supposé définir « les mesures propres à garantir la qualité, la transparence et la publicité des procédures d'évaluation ». Aussi, un organisme comme le HCERES ne peut se concevoir comme un instrument de pilotage politique. Sous la direction de Jacques Toubon, le Défenseur des droits a montré ce que devait être la liberté de fonctionnement d'une Autorité administrative indépendante. Il devrait en être de même pour la présidence du HCERES, qui aurait dû être choisie par une instance scientifique indépendante, composée de membres extérieurs. Au contraire, le comité d'audition (Jean-François Bach, Christine Clerici, Suzanne Fortier et Alain Schuhl) comporte deux membres dont les institutions seront évaluées par le HCERES et qui sont donc en conflit d'intérêt notoire.

Quatre candidats seront auditionnés le 28 juillet: Jean-Luc Autran, Véronique Chanut, Thierry Coulhon et Catherine Dargemont. Jean-Luc Autran a été signataire de la [tribune](#) parue le 20 janvier 2020 dans le journal *Le Monde*, qui rappelait les conditions minimales de l'autonomie de la recherche. Il aura la lourde tâche de défendre les principes fondateurs de la recherche et de l'Université, mis à mal depuis bientôt deux décennies.

L'audition par la représentation nationale de la personne choisie, qui précède sa prise de fonction, devrait avoir lieu à l'automne. Nous faisons un appel aux collègues juristes pour fournir une aide dans la rédaction d'une question prioritaire de constitutionnalité et attaquer le décret de nomination devant le Conseil d'Etat pour irrégularité de procédure, au cas où la personne nommée ne soit pas conforme au principe d'indépendance du HCERES et, surtout, de la science et de l'Université.

Le collectif RogueESR

PS : Le projet de loi de programmation de la recherche modifie le fonctionnement du HCERES en son article 10. Il ne s'attaque pas au principe d'indépendance dont on redoute qu'il soit

bafoué. Il réaffirme en revanche le fait que l'évaluation par le HCERES, avec possiblement un retour des « notes », conditionnera fortement la répartition moyens entre les institutions.

-----  
RogueESR est un collectif de membres de la communauté académique. Il rassemble celles et ceux qui font vivre ses institutions au quotidien, et qui souhaitent défendre un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert à toutes et tous.

Contact : [contact@roqueesr.fr](mailto:contact@roqueesr.fr)

Twitter : @roqueesr

Site: <http://roqueesr.fr>

Droit d'accès, d'opposition et de désinscription (laissez le mot de passe vide) :

<https://listes.lautre.net/cgi-bin/mailman/options/roqueesr>

---

Rogueesr mailing list

[Rogueesr@noussommesluniversite.fr](mailto:Rogueesr@noussommesluniversite.fr)

<http://listes.lautre.net/cgi-bin/mailman/listinfo/roqueesr>